

ADRESSES UTILES

Secours Catholique : Centre Jean Rodhain – Comité Nice Notre – Dame
23, rue Paganini – 06000 Nice, Tél. 04 93 87 06 90
Douches à 0.30€ du lundi au vendredi à partir de 9H00

Secours Populaire Français : Fédération des Alpes – Maritimes
30, rue Bonaparte – 06300 Nice, Tél. 04.92.00.24.24
Du lundi au samedi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Médecins du Monde : 162, rue de France – 06000 Nice, Tél. 04.93.16.59.60
Du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

Croix Rouge : 12 – 14, rue Parmentier – 06100 Nice, Tél. 04.93.98.95.95
Du lundi au vendredi de 14H00 à 17H00

CAARUD Lou Passagin : 12, rue Emmanuel Philibert - 06000 Nice
**« L'établissement s'adresse exclusivement aux personnes majeures
consommatrices de substances psycho actives »**
Tél. 04.93.80.28.18
Lundi de 9h00 à 13h00
Mardi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
Mercredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 9h00 à 13h00 et de 17h00 à 19h00
Vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30
Bus : mercredi et vendredi devant Nice Étoile à 19h30 au Port à 20h30

Election de domicile (courrier) :

- Vous êtes allocataire du RSA : Service Social Solidarité,
Pôle Accompagnement Social : 14, avenue du XV^{ème} corps – 06000
Nice – tél : 04.97.13.30.52
- Vous êtes dans une autre situation : Service des Prestations
Légales :
14, avenue du XV^{ème} corps 06000 Nice – Tél : 04.93.13.51.49

Restaurant Béthanie : 1, rue Guigonis – 06300 Nice, Tél. 04.93.85.88.97
Du lundi au vendredi de 11H00 à 13H00

D'autres structures du C.C.A.S. de la Ville de Nice

Accueil de Jour : 14, avenue du XV^o corps – 06000 Nice, Tél. 04 93 62 80 91
Du lundi au vendredi de 9H00 à 16H00

Carrefour Santé Pour Tous : 2, rue Raspail – 06000 Nice
Tél. 04.92.26.16.50 / Du lundi au jeudi de 9H00 à 13H00 et 14h00 à 17h00
et le vendredi de 9H00 à 13H00 et 14h00 à 15h45
Consultations médicales, soins infirmiers et délivrance de médicaments.

Douches Municipales : Angle rue Jules Gilly et rue de l'Ancien Sénat
Tel : 04.92.47.78.41
Du lundi au samedi : 8h30 à 9h30 (hommes) et 9h30 à 10h30 (femmes)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NICE



C.C.A.S
VILLE DE NICE

www.ccas-nice.fr

Centre d'Hébergement d'Urgence pour Femmes



Direction de la Cohésion Sociale
Pôle Urgence Sociale – Accueil et Hébergement

Mise à jour : Mars 2015

COORDONNÉES

Centre d'Hébergement d'Urgence pour Femmes

2 rue de l'Ancien Sénat – 06300 NICE

Téléphone : 04.92.47.78.46

Accueil et inscriptions :

De 17h00 à 18h00

Pour les nouveaux arrivants

De 18h00 à 18h15

(à partir de 20H00, entrée par l'intermédiaire du 115, de la police ou du Samu Social)

Un aménagement exceptionnel des horaires d'admission est prévu pour cause d'activité salariée des hébergées (sur justificatif)

Hébergement : de 17h00 à 9h00

Les samedis, dimanches et jours fériés : ouverture de 9h00 à 16h30

Au 33,rue Trachel – 06000 Nice

Modalité de mise à l'abri :

Toute personne peut bénéficier de 14 jours consécutifs de mise à l'abri gratuite

Modalités d'hébergement :

- L'accueil de nuit est ouvert tous les jours de 17h00 à 9h00.
- Conformément aux dispositions de la loi relative au droit au logement opposable, la durée de séjour de chaque hébergé est déterminée par l'équipe éducative de l'établissement, en fonction du projet d'accompagnement (un entretien social est proposé pour définir avec chaque bénéficiaire le projet d'accompagnement).

Tarifs :

- Pour les usagers n'ayant aucun revenu à l'entrée dans l'établissement : gratuité possible jusqu'à rétablissement de vos droits et jusqu'à 30 jours puis 2 euros par nuit* (après évaluation de la situation auprès du service social).
- Pour les usagers percevant un revenu : 2 euros par nuit, dès le 1^{er} jour d'hébergement*.

* tarif fixé annuellement par le Conseil d'Administration

Election de domicile (courrier)

Les personnes accueillies n'ont pas la possibilité de recevoir du courrier sur place. Il est possible de demander une élection de domicile auprès du CCAS (voir adresses utiles)

Heure des Repas :

Collation du soir

De 18h45 à 19h30

Petit-déjeuner

De 8h00 à 8h30

Horaires des permanences et des consultations :

- Permanences sociales

Lundi, et mercredi de 17h00 à 19h00

- Permanences psychologiques :

Jeudi de 17h00 à 19h00

- Consultations médecins, psychiatres : jeudi de 19h30 à 22h30

VOUS TROUVEREZ

- un accueil chaleureux et respectueux,
- un hébergement collectif proposant un lit pour la nuit, une collation le soir et un petit déjeuner,
- des douches
- une bagagerie pour vos affaires personnelles pendant la durée de votre séjour :
horaires : de 17h30 à 20h00 et 7h15 à 7h55
- un salon avec une télévision et une bibliothèque, des espaces détente
- un espace fumeur accessible après le repas lors d'une pause.

VOUS VEILLEREZ

- au **respect** de chacun **et de ses croyances**, à suivre les règles de la **vie en communauté** et à maintenir les **lieux et le matériel intacts**,
- à aider à débarrasser la table et à faire votre lit le matin,
- à votre hygiène corporelle,
- à récupérer vos bagages lors de votre départ,
- à ne pas introduire d'alcool, de drogue ou d'objets dangereux,
- à ne pas fumer dans les locaux (pause cigarette après le repas),
- à respecter le règlement de fonctionnement et la charte d'accueil des hébergés.



PÉRIODE HIVERNALE : Sur décision de l'autorité territoriale, un dispositif dérogatoire pourra être mis en œuvre dans la limite du nombre de personnes autorisées dans les locaux.